

Evolution de la population dans les régions de Thiès, Diourbel et Fatick

Jean Etienne Bidou, mai 2022

Au milieu des années 60, P. Pélissier décrivait la répartition de la population au Sénégal occidental comme un continuum où les densités augmentaient lentement du Ferlo jusqu'au Saloum de moins de 10 habitants au km² jusqu'à 70 et probablement plus dans la région de Niakhar : en cause bien sûr la pluviométrie annuelle, mais aussi les techniques agraires des Wolof et des Sérères, ceux-ci, au prix d'une remarquable organisation des terroirs et de la société ayant constitué un foyer de population important malgré des conditions physiques médiocres. Il s'agissait là d'une population presque exclusivement rurale, le tissu urbain étant fort peu développé.

Dans les années 60, le paysage rural est caractérisé par un parc à Faidherbia. L'association sur un même espace de jachères relativement courtes, d'un bétail important maintenu sur place toute l'année et de Faidherbia permet de maintenir la fertilité des sols sous des cultures de céréales (du mil surtout) et d'arachide.

L'arbre et le bétail dont nous n'avons pu manquer d'enregistrer la présence en analysant les paysages cultivés, ne représentent ni un décor résiduel ni une survivance affective. Leur présence et leur action participent d'une volonté délibérée de l'homme d'assurer la création et l'entretien de sols agricoles susceptibles d'être soumis à une exploitation ininterrompue. De plus, parc et troupeaux sont étroitement intégrés au sein d'une combinaison indissociable qui a permis de balayer des terroirs du Sine les associations végétales spontanées et de leur substituer un paysage construit qui est le révélateur le plus significatif de la civilisation agraire élaborée par les Sérère. (Pélissier, 1966, p.147).

C'est ce parc à Faidherbia, ses caractéristiques et son évolution qui donne le sens de ce rapport. Il ne s'agit pas tant d'étudier la population en tant que telle que de souligner l'évolution croisée du foyer de population sérère et de son parc. La question des fortes densités de population du pays Sérère est centrale. Elle a été mise en évidence très rapidement, cartographiée par Bonnet-Dupeyron dès les années 50, puis remarquablement étudiée dans une ligne mêlant l'anthropologie, l'histoire et la démographie par C. Becker (1978, 1999). On peut penser que le parc à Faidherbia correspond aux besoins d'une population relativement dense qui tire sa subsistance et ses revenus de l'activité agricole et qui est capable de gérer son terroir au travers d'une organisation lignagère au niveau des villages ; depuis de profonds changements ont eu lieu.

L'importance du bilan naturel lié à la baisse considérable de la mortalité infantile et au maintien de la fécondité à des niveaux très élevés est responsable de la forte croissance démographique. Celle-ci a été forte mais inégale. Certaines communes dépassent aujourd'hui 300 hab/km², d'autres atteignent à peine 50 hab/km². La forte densité de population retentit dans une certaine mesure sur la gestion des terroirs et, suivant des modalités qu'il reste à décrypter, sur l'état du parc. La correspondance entre le peuplement humain et la densité du parc à Faidherbia sous-tend la question d'une densité optimale au-delà de laquelle le parc à Faidherbia se dégraderait.

La croissance démographique se traduit-elle par une augmentation de la population agricole ? Dans les années 60 cette région était encore très rurale. Thiès comptait 70 000 habitants en 1961, Diourbel 30 000 et M'Bour moins encore. Le réseau urbain s'est étoffé, captant en partie la croissance démographique. L'urbanisation a des effets sur la gestion de la couverture arborée : les besoins en bois s'amplifient, des filières commerciales mettent une pression accrue sur les ressources ligneuses.

Depuis au moins les années 30, la migration écrête la croissance démographique : migrations rurales vers le sud et l'Est, vers les Terres Neuves, encadrées par l'administration ou non ; migrations urbaines vers Dakar. Elles concernent à des degrés divers les hommes comme les femmes et revêtent toutes les situations entre les migrations temporaires de courte durée et les migrations définitives. Les migrations ont des conséquences positives dans la mesure où elles représentent un revenu pour les ménages, et les systèmes de production agricole les prennent en compte, mais constituent aussi un déficit de main d'œuvre familiale. La facilité croissante des communications vers Dakar notamment a amplifié les mouvements pendulaires. L'effet de délestage des campagnes a un effet inverse, celui de la diminution de la main d'œuvre familiale, et ceci a des conséquences dans une perspective d'intensification agro-environnementale.

Enfin, dans cette agriculture familiale, la question des structures familiales se pose ainsi que celle des formes de l'exploitation agricole. L'une et l'autre ont beaucoup évolué, en interaction, et les conséquences de cette double mutation devraient être mieux établies en ce qui concerne la gestion des terroirs villageois.

On suivra l'évolution de la population sur trois régions : Thiès, Diourbel et Fatick. L'arrondissement de Tivaouane dans la région de Thiès, celui de Mbacké dans la région de Diourbel et celui de Foundiougne pour la région de Fatick se trouvent bien au-delà du domaine étudié dans le projet Ramsès, mais ont été conservés par commodité.

Un foyer de peuplement ancien

Sans remonter aux origines du peuplement sérère, notons qu'il s'agit d'une paysannerie enracinée sur son territoire depuis au moins le XII^{ème} siècle, dont la culture était organisée autour d'une religion du terroir particulièrement sophistiquée et qui a assimilé au XIV^{ème} une classe nobiliaire et une royauté capable d'assurer la sécurité au royaume du Sine, cœur du pays Sérère. Le peuplement sérère dépasse assez largement les frontières de l'ancien royaume : dans celui du Saloum au Sud-Est, du Baol au Nord-Ouest. Mais au moins au Sine

on avait les fondements d'un foyer de population : une paysannerie et une structure d'encadrement stable sur le temps long.

Le peuplement du pays sérère

Les villages sont peu organisés, chaque concession familiale les *mbind* formant une cellule autonome dans l'espace séparée de la concession voisine, sans grand ordre. Elles forment ainsi de vastes nébuleuses dont les éléments, les quartiers ou *dikh* correspondent plus ou moins à l'implantation des familles originelles. Ces villages forment une armature ancienne, et ce n'est qu'au début du XXème siècle que s'est produite une dispersion de l'habitat, essentiellement sur les marches du royaume du Sine restées jusque-là forestières pour des raisons de sécurité. Ces *mbind a kob* sont fréquents sur la limite entre les régions de Fatick et Diourbel (qui correspond à la frontière du Sine et du Baol. Plus tard, la paix étant assurée, les écarts se sont multipliés, les familles souhaitant se rapprocher de leurs terres de culture, et avec eux les parcs à *Faidherbia* se sont progressivement étendus et densifiés. La nature et la densité du parc, l'âge des arbres aussi, est donc en partie fonction de l'ancienneté des villages et hameaux.

Figure 1 : peuplement sérère au XIXème s (Becker et Martin, 1977)



Source : IGN, Atlas du Sénégal, 1977. Auteurs : C. BECKER / V. MARTIN. Dessin : T. SENE

Figure 3

Peuplement vers le milieu du XIX^e siècle

C. Becker (1999) montre bien comment les anciens centres et les plus vieilles aires de peuplement constituent encore les noyaux de plus fortes densités. Signe de la stabilité du peuplement, on distingue encore sur la carte de densités de population par communes lors du recensement de 2013, au-dessus de 140 hab/km², le cœur du royaume du Sine avec les communes de Tataguine, Diohine et Ngayokhem, le foyer sérère du Baol, au sud de la route de Thiès à Diourbel et le foyer occidental à l'ouest de Thiès des Sérères de Pout.

Ces foyers étaient isolés par des marches forestières qui n'ont été défrichées qu'à la fin du XIX^{ème} s. C. Becker le montre bien par l'âge de fondation des villages, fondations qui se sont prolongées jusqu'après 1930, encouragées par l'essor de l'arachide. L'âge des fondations de villages, et éventuellement des écarts, n'est pas indifférent dans la dynamique des parcs. Les Faidherbia signalent l'occupation des lieux par les hommes et leur bétail. Sans bétail pas de propagation du Faidherbia, sans hommes pas de taille ni d'élagage. L'ancienneté du peuplement fait du parc un espace contrôlé où ne subsistent que les espèces utiles : Faidherbia et quelques fruitiers sauvages dans une densité, en principe, conforme aux besoins.

Peuplement et parc arboré

Le Faidherbia est lié à la paysannerie sérère et caractéristique, non seulement de son système de production mais de sa civilisation agraire. Les wolof ont un autre mode de mise en valeur, et un parc de moins belle venue, Selon Pélissier, les limites du peuplement wolof et sérères sont aussi celles du parc à *Accacia raddiana* (*sing*, wolof) et *Balanites* (*soump*) et celle du parc à Faidherbia.

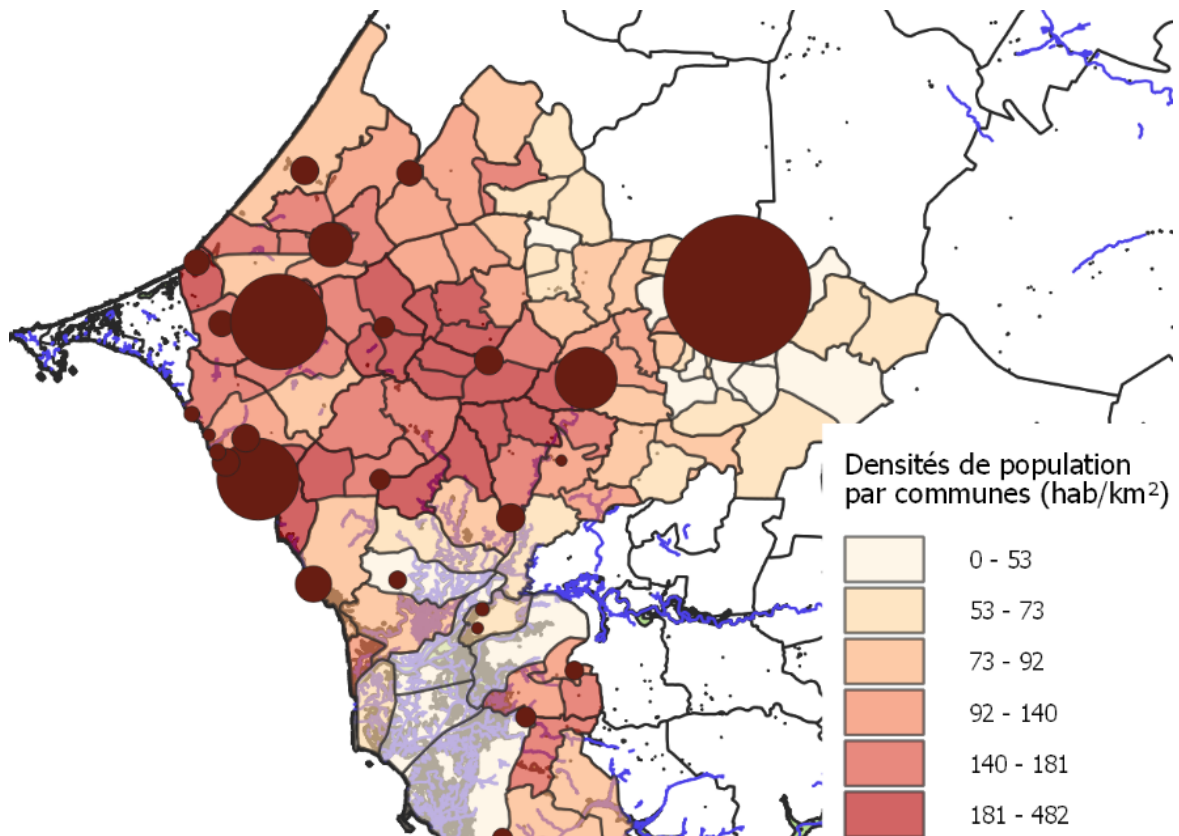
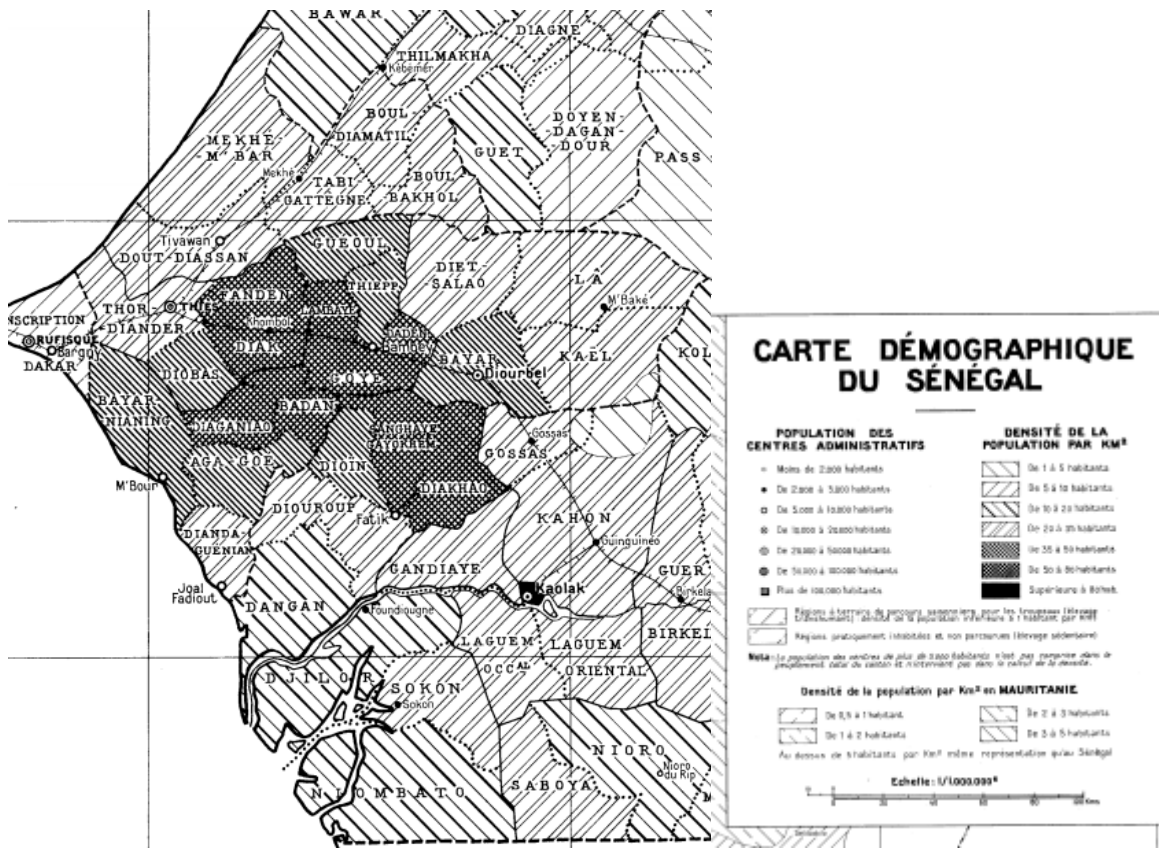
Pour autant, la nature et la densité des parcs était loin d'être uniforme. Pélissier en attribue la diversité à la possibilité de faire pâturer le bétail en dehors de l'espace cultivé. Dans le N'Dieghem, proche des forêts de la falaise de Thiès, près de la petite côte et dans le delta du Saloum, riches en tannes herbues et sur la rive gauche du Saloum autour de la capitale du royaume du Sine, Diakhao la nourriture du bétail est moins assujettie aux prélèvements sur Faidherbia et le parc à Faidherbia est moins pur et inclut des tamariniers, pommiers de Cayor (*Neocarya*), *dimbo* (*Cordyla pinnata*) et des formations buissonnantes à Guiera. D'une façon un peu différente, le parc de Faidherbia peut représenter une survivance témoignant des déplacements de population. Les Wolof du Baol méridional, en assimilant les Sérères, ont, ainsi hérité de très beaux peuplements de *kad* qu'ils ont entretenu, ou non.

Ces éléments sont tirés pour l'essentiel de Pélissier (1966) dont la thèse a été soutenue il y a plus d'un demi-siècle. Cependant, pour une étude régionale et locale liant peuplement humain et arboré, il serait intéressant de voir comment se sont comportées ces périphéries du pays sérère, mais aussi à l'échelle villageoise les marges des hameaux : densification et purification du peuplement à Faidherbia, comme fonctionnait la dynamique d'autrefois, ou non ?

Croissance de la population et stabilité du peuplement

Comparer les densités de population en 1950 et en 2013 (date du dernier recensement au Sénégal) montre la stabilité de la répartition, au moins à l'échelle des communes ou des départements. Comme en 1950, les plus fortes densités se trouvent de part et d'autre de la route de Thiès à Diourbel, dans la zone de peuplement sérère de l'ancien royaume du Baol, mais également au cœur de l'ancien royaume du Sine (Ngayoghem, Diakhao). Entretemps, les densités maximales qui étaient de l'ordre de 50 à 70 hab/km² en 1950 sont de l'ordre de 300 aujourd'hui. Cela suppose une modification profonde du rapport de la population à son espace sous l'effet de l'urbanisation, de l'importance des migrations définitives mais surtout temporaires, de l'accroissement des activités extra-agricoles. Si la population reste en majorité rurale, elle n'est plus essentiellement agricole.

Figures 2 et 3 : densités de population en 1950 (Bonnet-Dupeyron, 1950) et en 2013 (RGPH, 2013)



La modification du rapport de la population à l'espace déplace le problème de la durabilité du parc arboré à Faidherbia. L'intensification de l'agriculture n'est plus qu'une solution parmi d'autres et elle soulève d'autres types de questions telles que l'origine des ressources des ménages ou encore la nature du contrôle des terres.

Les villes : l'ombre de Dakar

Les villes ont absorbé une partie de la croissance démographique, mais de façon inégale.

L'armature urbaine reste dans l'orbite de Dakar (3,1 millions en 2013) et pour les plus importantes, constituent un corridor urbain de Dakar à Touba (0,75 millions, et même 0,85 si on y adjoint M'Backe). Thiès (320 000 hab), Khombole, Bambey, Diourbel (134 000) s'alignent le long du chemin de fer où elles constituaient les escales, de la route et maintenant de l'autoroute qui joignent les 150 km qui séparent l'agglomération de Dakar à Touba, la deuxième ville du pays. Les densités rurales se sont renforcées le long de la route, dépassant en 2013, 250 hab/km² dans toutes les communes au Nord et au Sud de la route entre Thiès et Bambey et même 480 hab/km² à Refane près de Khombole.

Un second corridor urbain s'allonge le long de la Petite Côte, moins élaboré et qui joint à Dakar, Mbour (230 000 hab) et les stations touristiques de la Petite Côte, accompagné de densités élevées égales ou supérieures à 200 hab/km² et lui aussi doté d'une autoroute.

Le triangle Dakar-Thiès-Mbour fait partie d'un grand projet de réaménagement de la capitale (ANAT, 2015). S'inscrivant dans la logique du Plan Sénégal Emergent, il vise à transformer l'agglomération dakaroise en une grande métropole africaine et mondiale du XXI^e siècle. Ces aménagements en cours mettent donc le pays serein, au Nord comme au sud à deux heures de route de Dakar (ANAT, 2015).

Un réseau urbain ancien au dynamisme contrasté

Jusqu'au dernier recensement en 2013, les données officielles (ANSI) assimilaient la population urbaine à la population vivant des communes, créées par décret. Bien que le nombre de communes urbaines ait été régulièrement augmenté, l'ensemble restait très hétérogène, comptant un assez grand nombre de très petites communes de quelques milliers d'habitants et omettant des agglomérations de très grande taille comme Touba qui dépassait 700 000 hab. en 2013 (Banque Mondiale, 2015). Depuis, l'acte III de la décentralisation communalise l'ensemble du territoire sénégalais. Néanmoins dans l'étude suivante, nous restons tributaires des statistiques telles qu'elles sont faites.

Les villes secondaires du Sénégal, sauf exception, se caractérisent par une croissance très modérée. De fait, moins de la moitié des villes des trois régions connaissent un accroissement supérieur au taux de croissance démographique national, montrant ainsi leur très faible pouvoir d'attraction. Seule Touba la capitale des Mourides a connu une expansion explosive avant 2002, entraînant avec elle M'Backe et dans une moindre mesure Diourbel. M'Bour sur la Petite Côte a également bénéficié d'une croissance soutenue. Pour le reste, la

croissance dépasse à peine 3%, avec quelquefois des périodes de faible accroissement qui manifestent une émigration.

Tableau 1 : Population des communes urbaines

	1961	1976	1988	2002	2013
Popoguine					8 651
Saly Portudal					26 945
N'Gaparou					9 525
N'Guekokh				16 146	27 033
Somone					5 448
Thiadiaye				9 370	14 976
Kayar				16 603	23 585
Khombole	4 100	6 803	9 437	9 952	15 587
Pout		49 674	30 080	16 689	23 728
Mboro				20 934	27 693
Meckhe	5 600	10 178	12 109	17 034	22 944
Dioffor			10 960	8 885	11 312
Fatick	7 200	10 000	18 416	23 713	28 276
Diakhao					4 398
Foundiougne	1 700	2 700	3 354	5 037	6 821
Passy			27 762	6 279	12 571
Sokone	3 000	5 800	8 552	6 279	14 745
Karang Poste					14 624
Soum					5 044
Gossas	5 000	7 400	9 289	10 296	12 698
Guinguineo	6 700	10 900	12 887	13 331	
Bambey	6 000	9 800	16 974	21 256	28 908
	39 300	113 255	159 820	201 804	345 512
7 C.U. <40000	32 600	52 681	78 131	93 567	129 979
Joal Fadiouth	7 000	15 665	19 003	33 380	45 903
Tivaouane	8 000	18 569	27 117	38 553	69 556
Diourbel	28 600	53 700	50 175	94 379	133 706
M'Backe	8 000	25 400	38 847	51 831	77 256
4 C.U. 40000-150000	51 600	113 334	135 142	218 143	326 421
M' Bour	14 000	37 896	76 751	158 000	232 777
Thiès	69 100	113 856	175 465	235 057	317 763
Touba Mosquée	20 000	60 000	138 604	464 691	753 313
3 C.U.	103 100	211 752	390 820	857 748	1 303 853

Tableau 2 : Taux d'accroissement intercensitaire, par classe

	1961	1976	1988	2002	2013
Petites villes <40000 hab	32 600	52 681	78 131	93 567	129 979
Taux d'accroissement %		3,25	3,34	1,30	3,03
Villes moyennes 40000-150000	51 600	113 334	135 142	218 143	326 421
Taux d'accroissement %		5,39	1,48	3,48	3,73
Grandes villes >150000 hab	103 100	211 752	390 820	857 748	1 303 853
Taux d'accroissement %		4,92	5,24	5,78	3,88

Le maillage urbain des trois régions est ancien et relativement dense (Champaux et al., 1985). Mais ces petites villes héritières des escales du chemin de fer et des secco arachidiers ont connu les fortunes diverses de l'arachide. Depuis l'Indépendance le système de la traite qui était à l'origine des petites villes a été

supprimé et avec elle les établissements des maisons de commerce ont fermé, ainsi que les huileries, tandis qu'à Kaolack et Rufisque, les activités portuaires périlclitaient. Les changements dans le système de transport ont substitué la route aux escales du chemin de fer. De fait, ces villes n'offrent plus guère d'opportunités économiques pourvoyeuses d'emploi, et ne survivent que par les activités administratives ou commerciales : chefs-lieux de tous ordres, marchés.

Les sex ratio généralement très bas, souvent bien inférieurs à ceux des communes rurales environnantes (jusqu'à 85) marquent bien le manque d'attractivité de ces villes d'où les jeunes hommes sont souvent partis. Champaux et al. (1985) donnaient à l'époque une raison toute négative à la croissance de ces petites villes, les familles refoulées de la campagne pour des raisons diverses se logeaient dans ces villes en faisant durer les remises d'argent de leurs membres travaillant à Dakar dans un cadre de vie moins onéreux mais où elles trouvaient quelques maigres services urbains. On trouve là le même système qui s'est déployé dans les campagnes sérères.

Une population en forte croissance

Un accroissement naturel de plus en plus rapide

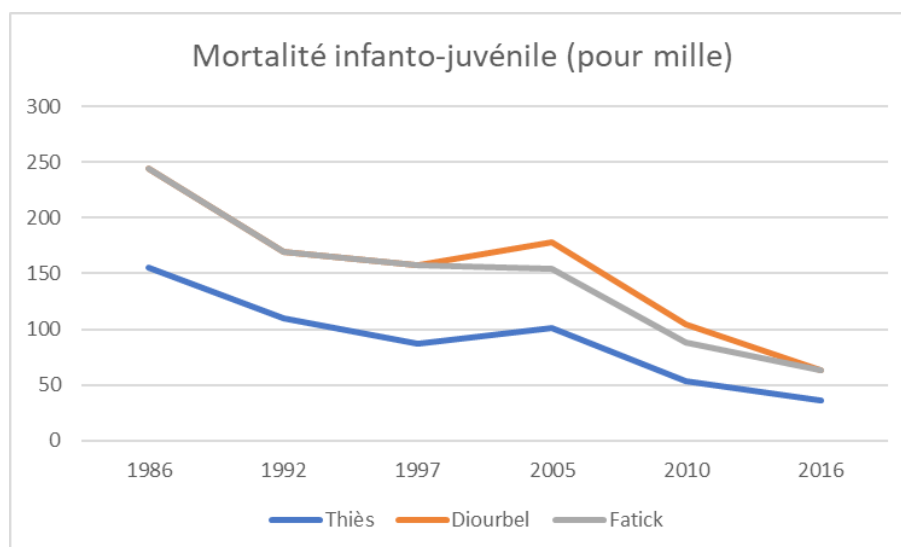
La croissance démographique des trois régions de Thiès, Diourbel et Fatick reste très élevée : en incluant les villes, dont la croissance est souvent plus forte que celle des communes rurales, les taux d'accroissement dépassent 3% par an. Dans le domaine de l'observatoire de Niakhar, la croissance naturelle est très forte, de l'ordre de 3,5% par an (Garenne et al., 2018, Adjamagbo et al., 2018, Delaunay, 2017).

Elle est liée à la baisse de la mortalité, et particulièrement de la mortalité infantile. Garenne et al rappellent les conditions lors des premières enquêtes démographiques à Niakhar dans les années 60 : l'espérance de vie était de 27 ans, la mortalité des moins de 5 ans de 479 pour 1000 ; les décès des moins de 5 ans représentaient pratiquement les deux tiers (64,6 %) de l'ensemble des décès tous âges confondus.

La baisse de la mortalité dans la zone de Niakhar a été très rapide : la mortalité infanto-juvénile est de l'ordre de 60 pour mille dans la zone de l'observatoire de Niakhar, dans son périmètre actuel, plus vaste que celui d'origine. L'espérance de vie est passée à 67,7 ans en 2010-2012 (Delaunay, 2017). Cette évolution, qui s'inscrit dans le mouvement général de la transition démographique et sanitaire se retrouve, à peine moins net, dans toute la région.

On peut s'appuyer également sur les enquêtes démographie et santé, disponibles depuis 1996, bien que leur maniement soit compliqué par le fait que les régions de référence ont été modifiées plusieurs fois.

Figure 4 : Mortalité infanto-juvénile, 1986-2016



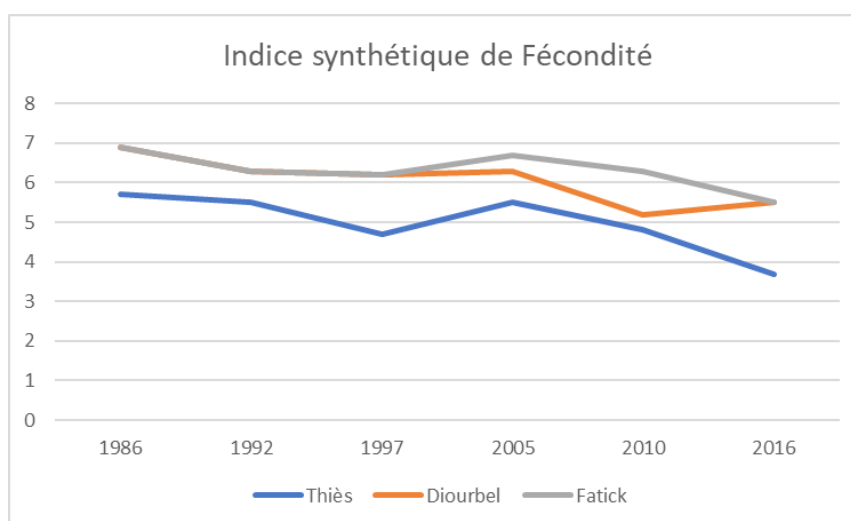
Sources : enquêtes EDS

Les enquêtes EDS confirment que la réduction de la mortalité infantile de Niakhar est en fait générale. Si la situation de la région de Thiès était plus favorable qu'à Fatick ou Diourbel dans les années 1980, les courbes d'évolution de trente ans tendent à se rejoindre à des niveaux quatre fois moindres actuellement.

Parallèlement, les niveaux de fécondité sont restés très élevés, comme d'ailleurs presque partout en Afrique soudano-sahélienne.

La fécondité de la zone de Niakhar a probablement connu son maximum à la fin des années 80 lorsqu'elle a atteint un pic de 8,0 enfants par femmes, proche des records mondiaux. Si elle a un peu baissé depuis, elle reste à des niveaux très élevés. Les mariages, sont un moins précoces qu'autrefois et l'âge moyen est de 20 ans à la première union. Les raisons sont multiples : la scolarisation des jeunes filles, mais aussi leurs migrations temporaires. Les difficultés matérielles tendent aussi à retarder le mariage, les jeunes hommes ayant peine à rassembler l'argent de la dot et les institutions familiales traditionnelles semblant ne plus jouer leur rôle d'autrefois.

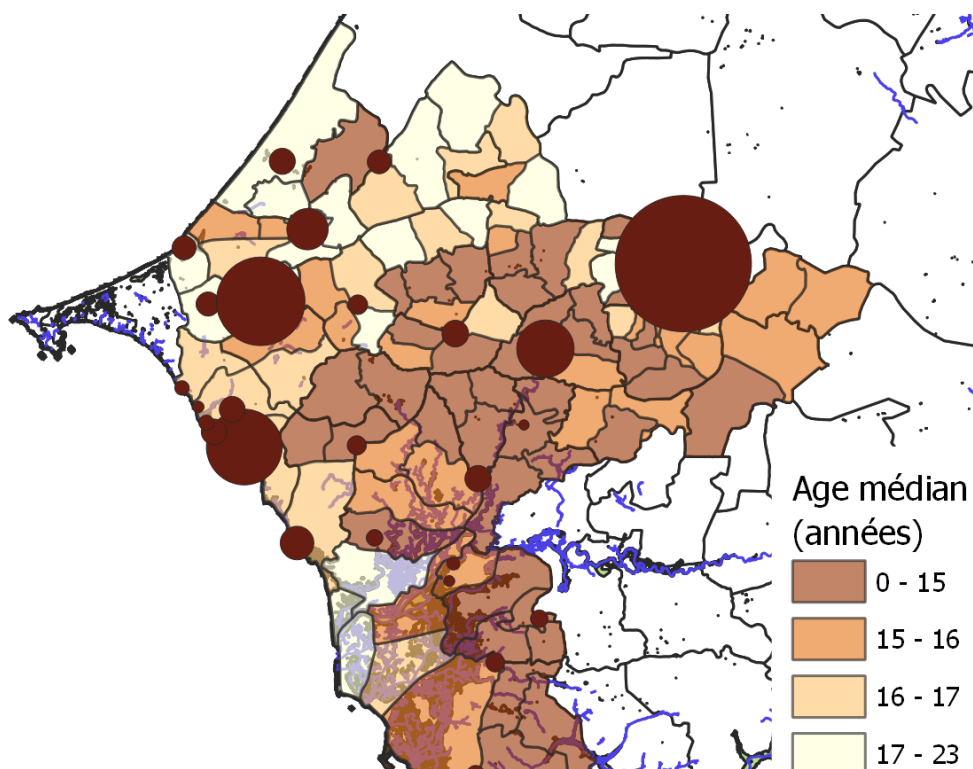
Figure 5 : Indice synthétique de fécondité 1986-2016



Sources : enquêtes EDS

Fécondité très élevée et mortalité infantile en forte baisse retentissent sur la jeunesse de la population. Il n'a pas été possible d'accéder aux statistiques de la structure par âge de la population par communes, ne sont disponibles que des données sur l'âge moyen, ou médian de la population, assez peu discriminantes. Cependant, sur la figure 6, les régions de Fatick et celle de Diourbel se signalent par l'extrême jeunesse de la population : presque partout la moitié de la population a moins de 15 ans. Celle de Thiès, particulièrement au Nord et à l'Ouest est plus âgée, signe de l'immigration d'adultes, ou d'une fécondité plus basse.

Fig 6 : Age médian, par communes, 2013



L'importance de la mobilité

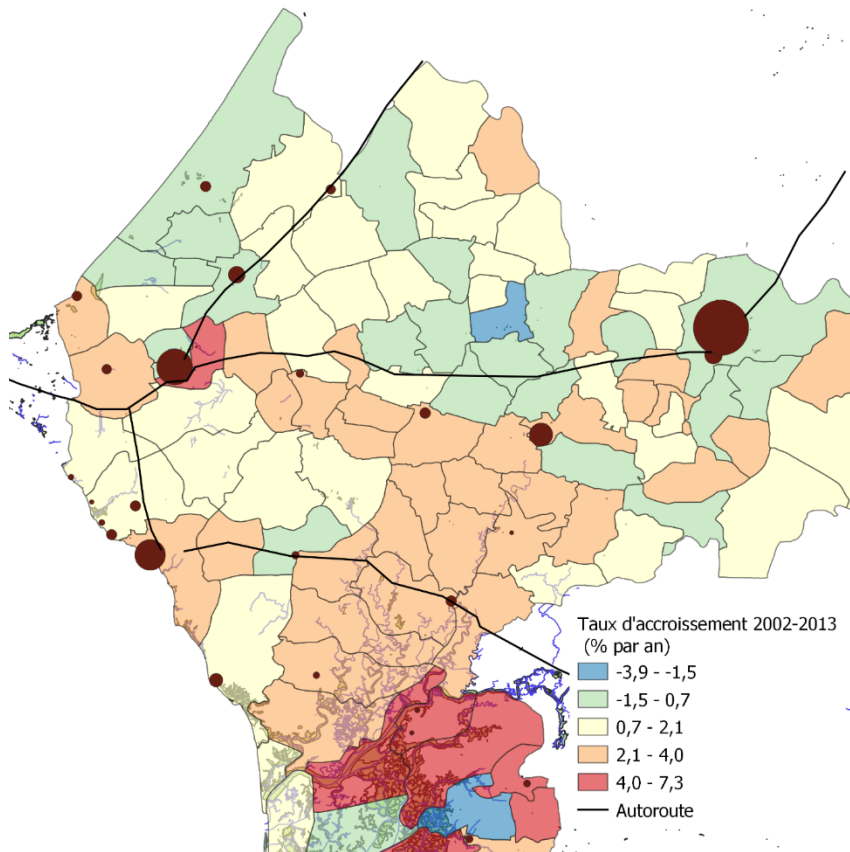
Ici encore les mouvements migratoires ont été particulièrement suivis, depuis une cinquantaine d'années dans tout le pays sérère (Roch, 1975 ; Lacombe et al., 1977) mais surtout dans la zone de l'observatoire de Niakhar où des analyses très fines ont été développées (Lalou et al., 2015; Delaunay et al., 2016). La mobilité importante mêle depuis longtemps les migrations temporaires et les migrations longues, quelquefois définitives.

Taux de croissance de la population : une estimation de la migration définitive ?

La distribution des taux de croissance intercensitaire de la population par communes renseigne dans une certaine mesure sur les mouvements migratoires. Dans une région où le taux d'accroissement naturel est assez homogène et de l'ordre de 2,5% par an (ANSD, 2020), la carte de la croissance de la population donne en creux l'importance de la migration. On peut admettre que dans les zones où le taux d'accroissement de la population est égal au bilan naturel, le bilan migratoire est nul. Ces zones apparaissent en orange sur la carte. Le vieux pays sérère au nord de la région de Fatick au sud de la route Thiès-Diourbel apparaît ainsi en orange (de 2,1 à 4% d'accroissement annuel), à l'exception de la région de Tiadiaye, Ndiagianiao et du pourtour de la Forêt de Bandia. Plus au Sud de très forts taux d'accroissement (supérieurs à 4%) dans le delta du Saloum soulignent des zones d'immigration, signalées depuis longtemps mais encore actives du fait probablement de la proximité de la frontière gambienne.

Ailleurs, et surtout au nord de la route de Thiès à Diourbel, les taux d'accroissement sont beaucoup plus faibles et même négatifs au nord de Bambey ou de Diourbel, traduisant une déprise forte, caractéristique du pays wolof, elle aussi signalée depuis longtemps et qui se traduit dans des modifications de l'occupation des sols (Tappan et al., 2004).

Fig. 7 : Taux d'accroissement annuel de la population par communes 2002-2013



Les migrations longues ou définitives

En pays wolof, la mobilité de la population est forte et ancienne. D'après Pélissier (1966) elle a permis, depuis le début du XXème siècle l'ajustement des densités de population aux potentialités naturelles, à savoir une migration progressive vers le sud, vers le pays sérère, puis, avec l'expansion du Mouridisme, la colonisation des Terres Neuves. Récemment, elle a très fortement contribué à la croissance accélérée de Touba.

On a expliqué le caractère massif de ces migrations par l'adoption précoce de l'arachide à l'époque coloniale par les agriculteurs qui ont sacrifié les cultures vivrières. L'argent de l'arachide devait couvrir la dépendance aux achats de nourriture, mais satisfaisait aussi les nouveaux besoins, y compris les contributions aux fonds religieux. L'usure des sols, la sécheresse des années 70 et surtout la Nouvelle Politique Agricole ont été le coup de grâce pour de nombreuses exploitations agricoles.

Migrations de longue durée ou définitive sont difficiles à distinguer. Dans la région de Diourbel, David et al. (1995) estimaient que 70% des hommes étaient absents en saison sèche, la plupart à Dakar, mais certains aussi en Europe ou en Amérique du Nord. Plus de la moitié des migrants étaient des migrants saisonniers, mais pour près d'un quart l'absence durait de 1 à 5 ans, tandis que le dernier quart était parti depuis plus de 5 ans. Un certain nombre de femmes migraient aussi, jeunes femmes mais aussi femmes mariées qui laissaient leurs enfants aux co-épouses pendant la durée de leur absence. L'intensité de la migration donne une forme particulière aux ménages et aux exploitations agricoles. Dans cette même enquête, 32% des ménages étaient dirigés par des

femmes. Elles recevaient de leur mari des remises qui leur permettaient d'acheter de la nourriture, et le riz importé a souvent remplacé le mil traditionnel. Mais ces remises étaient souvent insuffisantes et elles devaient aussi continuer à mettre en valeur l'exploitation délaissée par leur mari.

En pays sérère, à la migration ancienne vers le Sud de la région de Fatick, l'administration coloniale, puis les autorités sénégalaises jusque dans les années 90, ont voulu substituer une implantation dans les Terres Neuves, d'abord du côté de Kaffrine, puis Tambacounda (Garenne et al., 1991). Ces mouvements, s'ils ont été relativement importants, n'ont qu'à peine ralenti l'accroissement démographique du vieux pays sérère. Parallèlement, s'est établie une migration vers les villes et particulièrement vers Dakar. Actuellement, le solde migratoire, des migrations de longue durée restent modérées mais non négligeables puisqu'elles concerneraient une personne sur 20 (Lalou et Delaunay, 2015).

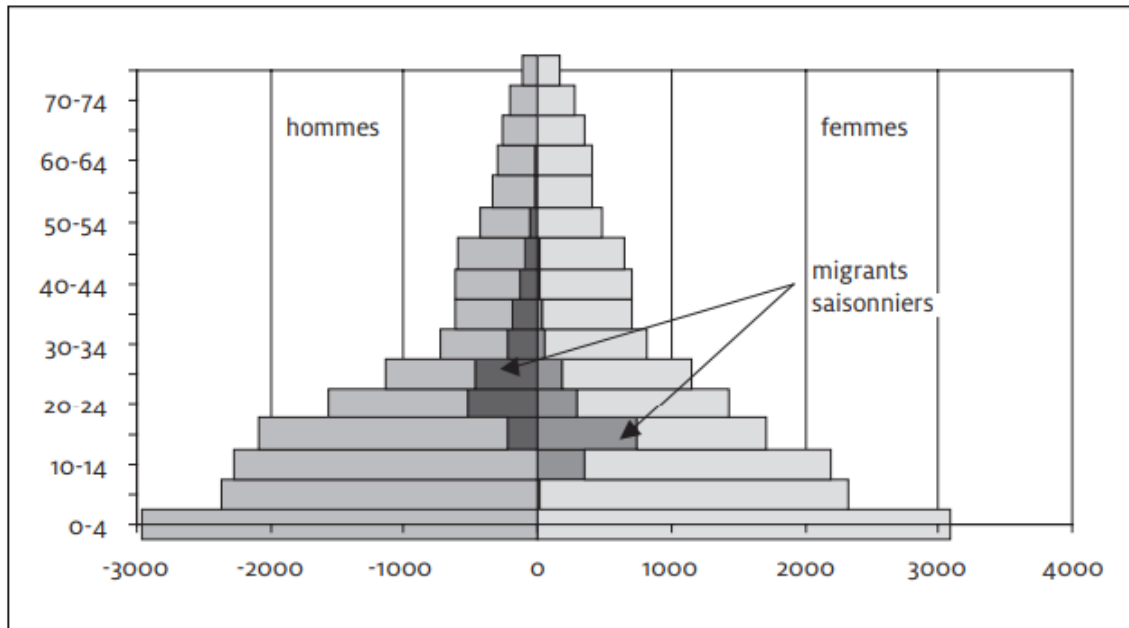
La différence de choix entre mobilité circulaire et migration définitive face aux contraintes socio-économiques ou climatiques a été notée depuis longtemps. Les wolofs, d'une façon générale, répondent par la migration définitive, les sérères par la migration temporaire qui permet de garder des liens forts au village d'origine et participe de ce qu'on pourrait appeler l'attachement au terroir (Pélissier, 1966 ; Lericollais, 1999).

Les migrations saisonnières du pays sérère

Les migrations de saison sèche envoyaient jeunes hommes et jeunes filles vers la ville en quête d'un emploi. Les migrations de saison des pluies, moins importantes intéressaient les jeunes gens partant comme ouvriers agricoles. Elles se sont accrues durant la sécheresse des années 70 et 80.

Les migrations de saison sèche (*norane*) sont motivées, comme dans toute l'Afrique occidentale par la recherche d'un revenu extra agricole et pour le moins par le départ d'un certain nombre de membres du ménage ce qui permettait d'avoir une bouche de moins à nourrir. Les migrants, sans formation ni d'instruction pour la plupart, n'obtiennent généralement que des emplois peu qualifiés et mal rémunérés. Frappés par la faiblesse de l'apport financier que représentent ces départs, et par les conditions sociales dans lesquels ils se déroulent (Les femmes dorment en groupe dans la rue ou dans les bidonvilles). Impressionnés aussi par ces migrations liées à la crise économique et climatique, la plupart des auteurs des années 90 et 2000 ont parlé de migrations de survie (Guigou, 1992 ; Delaunay, 1994 ; Lombard, 1988). C'était aussi le cas au Mali ou au Niger où l'extrême pauvreté et les migrations circulaires ont aussi été liées (Gilliard, 2005).

Fig 8 : Part des migrants saisonniers de travail dans la population au 1er janvier 2003



(Source : DELAUNAY et al., 2006)

La figure 8 montre la distribution par âge et par sexe des migrants saisonniers au début des années 2000. Depuis, ces migrations se sont renforcées et sont devenues plus complexes. Dans les années 2010, le taux de migration était de 30 % pour les hommes et 20 % pour les femmes. Les durées d'absence se sont également allongées : entre 1998 et 2005, la durée moyenne d'absence était de 3,9 mois pour les hommes et de 4,1 mois pour les femmes. En 2013 elles s'élevaient à 4,7 mois en moyenne pour les deux sexes, soit un allongement de 1,5 mois et les femmes de 1,2 mois en moyenne (Delaunay, 2016). Les migrations pendulaires sont aussi devenues plus complexes. Si elles restent inscrites dans le cycle agro pastoral avec des départs de saison sèche, elles s'adaptent cependant au calendrier scolaire, particulièrement pour les jeunes filles, s'appuient sur les fêtes religieuses, et peuvent se prolonger si les opportunités urbaines sont favorables.

Récemment, les migrations de saison des pluies, qui étaient rares jusqu'à présent, se sont amplifiées. Il s'agit de migrations masculines, de travail agricole, souvent vers les Terres Neuves. Elles seraient liées à la multiplication des petites exploitations agricoles sous l'effet de la segmentation des grandes familles et à la réduction de leur superficie. De ce fait, les disponibilités de main d'œuvre augmentent dans la classe d'unités de production le moins bien dotées en terre. L'interaction entre mouvements de la population et structures familiales se manifeste ici aussi.

L'évolution rapide des structures familiales

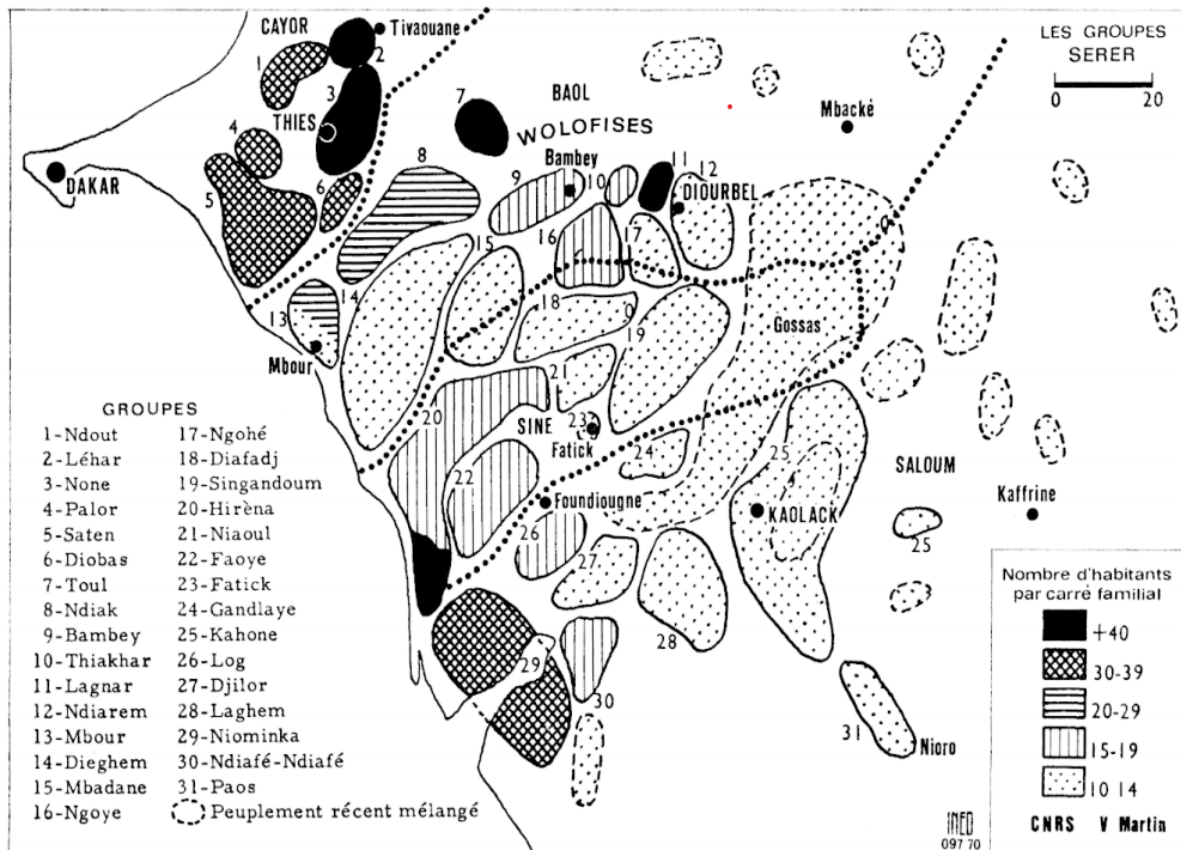
Le lien entre structures familiales et unités de production agricoles sont complexes, et ont évolué fortement dans la période récente dans le pays sérère. Au sein des unités de production les relations entre individus sont définies par la parenté (Dupire et al., 1974) et le statut social qui déterminent les droits d'accès aux facteurs de production et au partage du produit. Un des éléments les plus stables dans la société sérère est l'unité de résidence bien que ses attributions aient beaucoup changé.

Structures familiales et unités résidentielles

En entrant dans la complexité familiale par les unités résidentielles, on distingue deux ou trois niveaux.

Le *mbind* serer désigne la maisonnée et correspond à l'habitat de la famille traditionnelle étendue, à un segment de lignage. Dans les années 60, Pélissier décrivait le *mbind*, comme l'unité économique fondamentale. Ils comptaient à cette époque 14 personnes en milieu rural dans le pays sérère en moyenne (Martin, 1970), mais avec de grandes variations dans l'espace. Les plus grands *mbind* se trouvaient dans le secteur de Thiès, la côte Hiréna et les îles Niominka, où ils pouvaient atteindre 200 personnes. Toute la région de Thiès à Diourbel était aussi caractérisée par des *mbind* très peuplés dépassant 40 personnes chez les sérères Toul, Hasard ou pas, c'est dans l'aire des Toul, Ndiak et Bambey qu'on trouvait à l'époque comme aujourd'hui les parcs aux densités de *Faidherbia* les plus fortes.

Figure 9 : Nombre de personnes par carré chez les Sereer



Carte 1. — Nombre de personnes par carré chez les Serer

Source : Martin, 1970

Les *mbind* les plus grands pouvaient être subdivisés en unités plus petites et qui correspondaient aux cuisines, les *ngack* composé typiquement « d'un chef avec ses épouses et leurs enfants, sa mère, et ses frères germains ou utérins, ainsi que leurs épouses et leurs enfants. » La taille moyenne d'un ménage rural Serer, un *ngack* donc, était de 5,3 personnes, comme d'ailleurs chez les wolofs selon Martin (op. cit.). A Sob en 1972, la moitié seulement des *mbind* étaient subdivisés en *ngack* (Lericollais, 1972).

On dispose à Niakhar d'un suivi de la taille des *mbind* et des *ngack* depuis les années 60 jusqu'aujourd'hui. Alors qu'ils comptaient en moyenne 12 personnes, les *mbind* ont grossi et atteignent 20 actuellement. Quant aux *ngack*, ils sont passés de 7 à 13 sur la même période (Delaunay, 2016). Un *ngack* d'aujourd'hui est donc aussi peuplé qu'un *mbind* des années 60, la complexité en moins, du fait de l'affaiblissement des liens familiaux matrilineaires, ainsi que les attributs sociaux, fonciers ou religieux des chefs de *mbind*.

Unité résidentielle et exploitation agricole

Alors que les *ngack* correspondent clairement aux ménages tels qu'ils sont définis par le recensement (2013), leur adéquation à une exploitation agricole a été beaucoup débattu.

Il correspond aux unités de production et de consommation, qui pour Gastellu (1979) se recouvrent à peu près, suivant le principe que « *le travail coopératif fournit un produit collectif qui est entreposé dans un grenier collectif et qui est destiné à une autoconsommation collective* (Gastellu, 1979). La cuisine qu'il décrit satisfait à la définition du ménage telle qu'elle est utilisée actuellement par les opérations de recensement du Sénégal : un ménage est défini généralement comme étant un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture (RGPHAE 2013).

Deux difficultés subsistent :

La première est qu'une exploitation agricole doit avoir une gestion indépendante des facteurs de production y compris la terre et cela pose la question de la prise de décision dans l'exploitation agricole et singulièrement de la maîtrise foncière. La seconde est celle du périmètre effectif de l'unité de production. La question est liée à l'existence de champs individuels attribués par le chef de cuisine à ses dépendants, femmes et jeunes, qui les cultivent en principe de façon autonome.

En premier lieu, dans les années 60, la maîtrise foncière était aux mains du chef de concession, le *yal m'bind*. Il gérait le champ de mil collectif, se réservait d'autres champs, redistribuait le reste aux chefs des ménages (*ngack*) de sa concession et d'autres champs individuels aux femmes, aux jeunes hommes et autres dépendants sur les différentes auréoles du terroir (Pélissier, 1966). Le *yal mbind* régissait aussi les greniers de mil et décidait de la séparation entre cuisine collective et cuisines de *ngack* éventuellement en saison sèche. A Sob, en 1972, Lericollais note que les champs qui sont remis au chef de *ngack* étaient presque toujours les mêmes chaque année, et lui-même procédait de la même façon à son niveau, se réservant des terres et distribuant le reste à ses propres dépendants. Encore dans les années 80, Stomal Weigel (1988), à Néourane, village situé près de Thiénaba, considère lui aussi que l'unité économique la plus pertinente reste le *mbind* car son chef attribue encore chaque année les parcelles aux chefs de cuisines, et en se réservant deux champs l'un de mil, l'autre d'arachide sur lequel les membres de *mbind* travaillent en priorité. Il reste donc à cette époque le décisionnaire principal de l'allocation de la force de travail et de la répartition des terres.

Pourtant à la même époque, Lombard (1987) montre, à Niakhar, le déclin du *mbind* comme centre de décision. Avec les années de sécheresse, les cuisines qui n'étaient séparées qu'occasionnellement, le restent toute l'année ; seulement 2,6% des concessions de son échantillon fonctionnaient encore selon le système

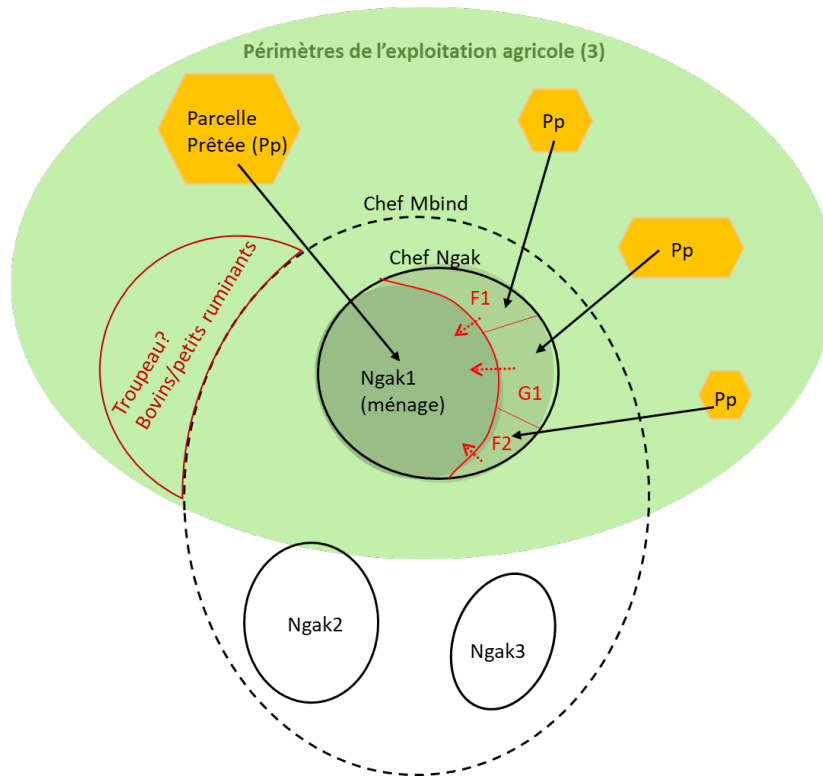
collectif. Les *ngacks* ont pris leur autonomie à cette époque : disparition du champ collectif du *mbind*, restait le champ principal du *ngack*, son grenier, sa cuisine ; à ce niveau « le champ principal reste privilégié, mais chaque actif a la possibilité de cultiver sa parcelle ».

Il a sans doute fallu une vingtaine d'années pour que la scission des *mbind* soit effective dans tout le pays sérère. Des vestiges de l'autorité foncière des chefs de *mbind* subsistent, surtout concernant l'accueil des membres de la famille de retour d'émigration, mais depuis les années 90, peu d'études fines ont été faites sur la question.

En second lieu, les normes sociales sont claires à propos des devoirs de chacun, et de la répartition des terres, du travail et du partage des fruits (Gastellu et Delpech, Gastellu, 1981). Le chef de cuisine n'est responsable que de l'alimentation de sa famille. Chaque actif travaille sur le champ collectif sous son autorité ; le produit de la récolte est stocké dans le grenier collectif et utilisé l'année suivante lors des travaux collectifs (Pélissier, 1966, Lericollais, 1972). Le reste de la terre est réparti entre ses dépendants. Toujours selon Gastellu : *le travail individuel crée un produit individuel, qui sert à satisfaire des besoins individuels.*» (Gastellu, 1979).

Pour donner un ordre d'idées, à Thiénaba, les 65 chefs de *ngack* cultivaient en moyenne 4 ha, dont 2,8 de mil, les 57 autres hommes, 1,7 ha et les 107 femmes 0,9 ha, soit tout de même 39 % des terres mises en culture (Weigel, 1988). A Sob, en 1987, dans un échantillon de 75 exploitations, les chefs de *ngack* cultivaient 4,34 ha, dont 3,29 de mil, tandis que les autres hommes de la concession mettaient 1,35 ha en valeur, et les femmes 0,77 ha, essentiellement en arachide, la part des dépendants s'élevant à près de 33 % de la superficie totale (Guigou et al., 1992). Les chefs de *ngack* ou les autres personnes étant libres d'emprunter des terres, il est difficile de mettre en relation ces chiffres à l'extension du domaine familial, mais ils soulignent l'importance de la part que les dépendants géraient de façon autonome jusque dans les années 1990. Malheureusement, les diverses enquêtes socio-économiques ultérieures ont perdu de la finesse, et cette part est devenue invisible à moins qu'elle n'ait disparu, sous l'effet de la pression démographique et des modifications dans la gestion du foncier familial (Droy et al., 2022).

Fig. 10 : Les trois périmètres de l'exploitation agricole sérère, dans les années 1980



Bidou, d'après Gastellu

Conclusion

Dans un monde rural dont le but était l'autosuffisance alimentaire les populations avaient créé un paysage original, le parc à Faidherbia, qui avait permis l'accumulation de densités de population importantes surtout sous un climat sahélien. La coïncidence entre densité de population et densité du parc arboré illustre bien la synergie entre la formation végétale arborée et l'agriculture.

Une comparaison avec le remarquable travail de V. Soti et al. dans Ramsès montre que la densité du parc dans les années 2010 coïncide assez étroitement avec les densités de population des années 1950 et même dans une certaine mesure celles de 2013. Entretemps, la population a plus que triplé. Le taux de croissance naturel est de 2,75% dans la région de Thiès et au-delà de 3% dans celles de Fatick et de Diourbel. La relative permanence de la répartition géographique du parc à Faidherbia semble presque paradoxale eu égard aux changements structurels qu'a subi le milieu rural depuis un siècle. Tout se passe comme si le parc avait été figé dans une situation ancienne, que par places il s'était délabré¹, mais que globalement il avait perduré.

La croissance de la population a été en partie absorbée par les migrations définitives vers les villes ou, plus anciennement, vers les Terres Neuves et encore plus amortie par les migrations temporaires. Celles-ci se sont déployées avec une ampleur considérable, et intéresseraient un tiers des hommes et un cinquième

¹ voir Bidou J.E, Dieng M., Ndiaye L.C., Lavigne-Delville Ph, Droy I. *Parc arboré et mutations sociales dans le bassin arachidier sénégalais : une crise systémique*, en préparation.

des femmes pour des périodes de plus en plus longues. Cette situation est assez générale en Afrique de l'Ouest bien qu'à un niveau moins élevé. Son effet sur l'activité agricole est très discuté.

Enfin, la période a vu l'éclatement des structures lignagères, au profit d'unités familiales plus petites. Ce processus commencé dès l'époque coloniale en pays wolof s'est répandu en pays sérère à la faveur des changements institutionnel concernant la famille et le foncier au début de l'Indépendance. Avec l'individualisation des ménages et des exploitations agricoles, on ne peut plus parler de gestion de terroir villageois, ni peut-être même de domaine lignager. Ainsi, les outils pour retrouver une gestion collective des parcs arborés restent à construire.

La croissance de la population joue un rôle complexe et peut-être surestimé dans l'évolution du parc à Faidherbia. Certes, elle se trouve en arrière-plan de l'accroissement des besoins de la population, en bois d'œuvre, de feu, et donc des prélèvements sur le parc arboré et, dans une certaine mesure, des mutations des structures familiales et productives qui ont retenti sur l'évolution du parc. Mais elle ne peut cependant être tenue pour une cause directe du dépérissement du parc à Faidherbia : la densification du parc est au contraire une réponse des paysanneries africaines au besoin d'intensification agricole. En s'écartant des débats simplificateurs entre malthusiens et populationnistes qui ont agité ces dernières décennies, il faut sans doute apprécier son rôle dans un cadre systémique où il serait possible de comprendre l'intérêt réel des agriculteurs dans la permanence d'un parc arboré, et au-delà, la place de l'agriculture dans les moyens d'existence des groupes familiaux ruraux.

Bibliographie

Adjamagbo A, Delaunay V., (2018). La reproduction des familles en contexte de changement socioéconomique et culturel : l'apport du suivi longitudinal et pluridisciplinaire. In : Delaunay V., Desclaux A., Sokhna C. (éd.). *Niakhar, mémoires et perspectives. Recherches pluridisciplinaires sur le changement en Afrique*. Éditions de l'IRD et L'Harmattan Sénégal, Marseille et Dakar, 535 p.

Adjamagbo A, Delaunay V., Levy P., Ndiaye O. (2006). Comment les ménages d'une zone rurale du Sénégal gèrent-ils leurs ressources ? *Etudes rurales*, n°177 : 71-90. mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8278> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.8278

AGENCE NATIONALE DE L'AAMENAGEMENT DU TERRITOIRE (2015). Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial de la zone de Dakar-Thiès-Mbour. Rapport provisoire. ANAT, Dakar.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2020. *Situation Economique et Sociale du Sénégal, Ed. 2017/2018*. Dakar, Juillet 2020

BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement dans le monde 2015—Abrégé : Pensée, société et comportement, Washington, Banque Mondiale, 2015. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Becker C. et Martin V. (1978). Les premiers recensements au Sénégal. Le Sénégal Centre-Ouest et son évolution démographique (Siin, Saalum, Bawol, Pays de l'Ouest). Partie I : Présentation de documents, Kaolack : 89 p. multigr

Becker C. et Mbodji M., (1999). La dynamique du peuplement sereer. Les Sereer du Sine. [: 39-73 et 615-621], in A. LERICOLLAIS (éd.), Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal, Paris, IRD : 668 p. <http://en.scientificcommons.org/52734230>

Bonnet-Dupeyron F., (1950). MAURITANIE - SÉNÉGAL - - DÉMOGRAPHIE. 1:1000000. Carte démographique de Mauritanie - Carte démographique du Sénégal. (IN) Cartes de l'élevage pour le Sénégal et la Mauritanie / dressées par F. Bonnet-Dupeyron ; illustrée par D. Riché. - Paris (FRA) : ORSOM, Office de la recherche scientifique outre-mer (IRD). - 1:1000000. - Feuille No 4, 2 cartes en noir et blanc ; 110 x 83 cm

Champaud J., Lombard J., Sivignon M., (1985). Villes secondaires et développement régional au Sénégal. O.R.S.T.O.M. 1985

David R., Niang O. K., (1995). Case Study Diourbel, Senegal. In: *Changing Places? Women, Resource Management and Migration in the Sahel. Case studies from Senegal, Burkina Faso, Mali and Sudan*, 1995, SOS Sahel UK

Delaunay V., Deschamps-Cottin M., Bertaudière V., Vila B., Oliveau S. (2009). Dynamique démographique et dynamique du parc agroforestier à *Faidherbia albida* (Del.) A. Chev. en pays Serer (Sob, Sénégal). » *XXVIth International Population Conference, IUSSP*, Sep 2009, Marrakech, Maroc. hal-01140561

Delaunay V., Engeli E., Franzetti R., Golay G., Moullet A., Sauvain-Dugerdil C. (2016). La migration temporaire des jeunes au Sénégal, un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? De Boeck Supérieur, *Afrique contemporaine*, 2016/3 n° 259, p. 75 à 94

Delaunay, V. (1994). L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais. *Les cahiers du CEPED*, 7, 326

Delaunay, V., (2017). Zone d'étude et caractéristiques de la population. In : DELAUNAY V. (Coord) 2017. La situation démographique dans l'observatoire de Niakhar 1963-2014 IRD, Dakar.

Delaunay, V., Adjamagbo, A. et Lalou, R. (2006). Questionner la transition de la fécondité en milieu rural africain : les apports d'une démarche longitudinale et institutionnelle. *Cahiers québécois de démographie*, 35(1), 27-49. <https://doi.org/10.7202/017748ar>

Dupire M., Lericollais A., Delpech B., Gastellu J-M. (1974). Résidence, tenure foncière, alliance dans une société bilinéaire (Serer du Sine et du Baol, Sénégal).. In: *Cahiers d'études africaines*, vol. 14, n°55, 1974. pp. 417-452; doi :

<https://doi.org/10.3406/cea.1974.2632>

https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1974_num_14_55_2632

Garenne M. (1981). La teille des ménages en Afrique tropicale. *Document de travail n° 12*, Section de Démographie, O.R.S.T.O.M. juin 1981

Garenne M., Cantrelle P., Delaunay D., Becker C. (2018). Cinquante ans d'évolution de la fécondité à Niakhar (1963-2012). In : Delaunay V., Desclaux A., Sokhna C. (éd.). *Niakhar, mémoires et perspectives. Recherches pluridisciplinaires sur le changement en Afrique*. Éditions de l'IRD et L'Harmattan Sénégal, Marseille et Dakar, 535 p.

Garenne M., Cantrelle P., Delaunay D., Becker C., Douillot L., Dione D., Diallo A., Sokhna C. (2018). Cinquante ans de transition de la mortalité à Niakhar (1963-2012). In : Delaunay V., Desclaux A., Sokhna C. (éd.). *Niakhar, mémoires et perspectives. Recherches pluridisciplinaires sur le changement en Afrique*. Éditions de l'IRD et L'Harmattan Sénégal Marseille et Dakar, 535 p.

Garenne M., Lombard J., (1991). La migration dirigée des Sereer vers les Terres Neuves. In : André Quesnel et Patrice Vimard ed., *Migration, changements sociaux et développement*, Troisièmes Journées Démographiques Paris, du 20 au 22 septembre 1988. Editions de l'ORSTOM Collection COLLOQUES et SÉMINAIRES, Paris, 1991

Gastellu J-M. (1971). L'Organisation du travail agricole en milieu Sérère Ol. **

Gastellu J-M. (1979). Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *STATECO* n° 19 -

Gastellu J-M. (1980). Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines*, 17 (1-2), p. 3-11. ISSN 0008-0403.

Gastellu J-M. (1985). *L'égalitarisme sérère*. Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M. no 128

Gastellu J-M. (1999). L'innovation paysanne dans le Mbayar (Sénégal :1908-1982). In : *L'innovation en agriculture*. Jean-Pierre Chauveau, Marie-Christine Cormier Salem, Éric Mollard (ed.). IRD Editions, p. 304-318.

Gastellu J-M., (1988). Le paysan, l'État et les sécheresses (Ngohé, Sénégal : 1972-1982). *Cah. Sci. Hum.* 24 (1) 1988 : 118-136.

Gilliard P., (2005). *L'extrême pauvreté au Niger* - Éditions Karthala, Paris

Guigou B. (1992). [Les Changements du système familial et matrimonial](#) : les Sérères du Siné (Sénégal). [Thèse de doctorat, Sociologie](#) sous la dir. de Georges Balandier [EHESS, Paris](#).

Guigou B., Lericollais A., (1992). Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sereer siin (Sénégal). *Sociétés-Espaces-Temps*, 1 (1) : 45-64.

Guigou B., Lericollais A., Pontié G., (1995). La gestion de la terre en pays sereer siin (Sénégal). In : Blanc-Pamard (C.), Cambrézy (L.), éd. : *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 183-224

Guigou, B. 1999. 5. La composition familiale du groupe domestique. In Lericollais, A. (Ed.), *Paysans sereer : Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. IRD Éditions. doi :10.4000/books.irdeditions.15933

Lacombe B., Vaugelade J., Diouf B., Bavière M., Bertrand A., Dauchy S., 1977. Exode rural et urbanisation. Sociologie de la migration des Serers de Niakhar vers Dakar en 1970. *TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM N° 73*. ORSTOM - PARIS - 1977

Lalou R., Delaunay V., (2015). Migrations saisonnières et changement climatique en milieu rural sénégalais Forme ou échec de l'adaptation ? In : *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*. Éditeurs scientifiques Sultan B., Lalou R., Sanni M.A., Oumarou A., Soumaré M.A.. IRD Éditions, Collection Synthèses, Marseille, 2015

Lericollais A. (1970) La détérioration d'un terroir : Sob, en pays Sérèr (Sénégal). *Études rurales*, n°37-39, p. 113-128; doi : 10.3406/rural.1970.1519 http://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1970_num_37_1_1519

Lericollais A., (1972) SOB étude géographique d'un terroir sérèr (Sénégal) ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA· 7. MOUTON & CO

Lericollais A., (dir.). *Paysans sereer : Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 1999 (généralisé le 11 octobre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/15828>>. ISBN : 9782709925259. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.1582>

Lombard J., (1999). Des soudures aux crises: les réponses paysannes dans le Sine. In Lericollais (dir.) , *Paysans sereer : Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 1999 (généralisé le 11 octobre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/15828>>. ISBN : 9782709925259. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.1582>

Lombard J., 1987. Système de production et autosuffisance céréalière en pays Serer (Sénégal) Cah. Sci. Hum. 23 (3-4) 1987 : 471-482.

Martin V., 1970. Structure de la famille chez les Serer et les Wolof au Sénégal. In: *Population*, 25^e année, n°4, 1970. pp. 771-796; doi : 10.2307/1530248 https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1970_num_25_4_14946

Masse D., Lalou R., Tine C., Ba M., Vayssière J., (2018). Les trajectoires agricoles dans le bassin arachidier au Sénégal : éléments de réflexion à partir de l'observatoire de Niakhar. In : Delaunay V., Desclaux A., Sokhna C. (eds), *Niakhar, mémoires et perspectives, recherches pluridisciplinaires sur le changement en Afrique*. IRD Éditions, 2018

Ndao A. 2017. Être mobile, seule condition pour rester au village ? Exemples dans le bassin arachidier sénégalais *Géotransports, varia*, n° 9

Pélissier P. Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Version électronique de l'ouvrage paru sous le même titre [Saint-Yrieix, Fabrègue : 939 p.], 537 p., 74 figures et 64 planches. Dakar, UCAD - Département d'Histoire, juin 2008. http://www.histoire.ucad.org/archives/index.php?option=com_remository&Itemid=60&func=select&id=22

Pontié, G., Lericollais, A., (1995). Relations à distance des migrants serereer. In : Antoine, P., Diop, A.B. (eds.), *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. IFAN and ORSTOM, Dakar, Sénégal, pp. 303-322.

Roch J., 1975. Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais. *Cah. ORSTOM, sér. Sc. Hum*, sol. XII, no 1 - 1975 : 55-80

SÉNÉGAL RGPHAE 2013. Manuel de l'agent recenseur (Version mars 2013, 75 p.)

Stomal-Weigel B., (1988). L'évolution récente et comparée des systèmes de production serereer et wolof dans deux villages du vieux Bassin Arachidier (Sénégal). *ORSTOM Cah. Sci. Hum.* 24 (1) 1988 : 17-33.

Tschakert P., Tappan G., (2004). The social context of carbon sequestration: considerations from a multi-scale environmental history of the Old Peanut Basin of Senegal, *Journal of Arid Environments* 59 (2004) 535-564